

# Bulletin d'inscription

Etude / cabinet / raison sociale : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de tél : .....

Courriel : .....

*Assistera au colloque « Le concubinage : entre droit et non-droit »,  
Jeudi 10 et vendredi 11 octobre 2019  
Amphi Ettore, UFR Droit, Campus Mariani – CORTE*

- Tarif inscription : 150 € (avec déjeuner)
- Tarif inscription : 90 € (sans déjeuner)
- Tarif privilégié : 50 € (avec déjeuner) étudiants en formation professionnelle CRFPA et CFPN / experts-comptables stagiaires

## Entrée libre pour les étudiants et personnels enseignants

*Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de  
M. l'Agent comptable de l'Université de Corse.  
L'inscription n'est effective qu'à réception du règlement.*

Date, signature et cachet de l'entreprise :

Le règlement est à renvoyer à l'adresse suivante :

**Contact et inscriptions :**  
Jeanne LALEURE-LUGREZI  
Equipe méditerranéenne de recherche juridique (EA 7311)  
Université de Corse Pascal Paoli  
22 Avenue Jean Nicoli BP 52  
20250 CORTE  
04.20.20.22.14 / 06.88.76.67.14  
[laleure@univ-corse.fr](mailto:laleure@univ-corse.fr)

[eadroit.universita.corsica](http://eadroit.universita.corsica)  
[www.universita.corsica](http://www.universita.corsica)



ÉQUIPE  
MÉDITERRANÉENNE  
DE RECHERCHE  
JURIDIQUE EA 7311



## Le concubinage : entre droit et non-droit

Jeudi 10 et vendredi 11 octobre 2019

Amphithéâtre Ettore,

Faculté de droit de l'Université de Corse  
Campus Mariani



COLLOQUE

### Responsables scientifiques :

Sonia BEN HADJ YAHIA, MCF HDR en droit privé et sciences  
criminelles à l'Université de Corse.  
Guillaume KESSLER, MCF HDR en droit privé et sciences  
criminelles à l'Université Savoie Mont Blanc.

### Contact et inscription :

Jeanne LALEURE-LUGREZI  
Ingénieur de recherche  
EMRJ / EA 7311  
[laleure@univ-corse.fr](mailto:laleure@univ-corse.fr)  
04.20.20.22.14



[www.universita.corsica](http://www.universita.corsica)

ÉQUIPE MÉDITERRANÉENNE DE RECHERCHE JURIDIQUE EA 7311  
UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI  
<https://eadroit.universita.corsica>

# PROGRAMME

## Jeudi 10 octobre 2019 : 14h-18h

13h45. Accueil des participants

14H15. Discours d'ouverture : Paul-Marie ROMANI, Président de l'Université de Corse ; Claude SAINT-DIDIER, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Corse ; André GIUDICELLI, Directeur de l'Equipe méditerranéenne de recherche juridique (EMRJ / EA 7311).

### 14H30. Le statut légal du concubinage : Session présidée par Raymond Le Guidec, Professeur émérite, Université de Nantes

- Jean-Jacques LEMOULAND, « Ouverture sur le concubinage et le droit du couple ». Professeur, Université Pau et des Pays de l'Adour
- Guillaume KESSLER, « Les statuts légaux de concubinage en droit comparé », Maître de conférences, HDR, Université Savoie Mont Blanc
- Florence JEAN, « Le concubinage en droit corse et en droit musulman », Maître de conférences, Université de Corse Pasquale Paoli
- Anne-Marie LUCIANI, « Le concubinage en droit international privé », Professeur, Université de Corse Pasquale Paoli
- Florence GUILLAUME, « Les statuts de couple en droit international privé suisse, Professeur à l'Université de Neuchâtel.
- Marie Laure PAPAUX VAN DELDEN, « Le concubinage en droit suisse », Professeur, Université de Genève
- Fabienne TAINMONT, « Le concubinage en droit belge », Professeur, Université de Louvain
- Raymond LE GUIDE, « Cessation du concubinage : quelles liquidations? Les incertitudes, les repères », Professeur émérite, Université de Nantes

## Vendredi 11 octobre 2019

### 9h00. Le Statut judiciaire du concubinage : Session présidée par un magistrat

- Sonia BEN HADJ YAHIA, « Concubinage et le juge. Présentation », Maître de conférences, HDR, Université de Corse Pasquale Paoli
- Jean-Christophe BARBATO, « Libre circulation des personnes et concubinage en droit de l'Union européenne », Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris I
- Aline VIGNON-BARRAULT, « Rupture du concubinage et responsabilité civile », Professeur, Université d'Angers
- Claude SAINT-DIDIER, « Concubinage et prestations sociales », Doyen de la faculté de droit, Université de Corse Pasquale Paoli
- Laurent PELLIZZA, « Concubinage et surendettement », Huissier de justice, Maître de conférences associé, Université de Corse Pasquale Paoli
- Sophie ATSARIAS, « Concubinage et entreprise », Maître de conférences, Université de Corse Pasquale Paoli

### 14h00. Le statut conventionnel du concubinage : Session présidée par un notaire

- Alex TANI, « Les conventions de concubinage », Maître de conférences, Université de Corse Pasquale Paoli
- Vivien ZALEWSKI, « L'acquisition d'un bien et le concubinage » Maître de conférences, HDR, Université Toulouse 1-Capitole, IUT de Rodez
- Alice TISSERAND, « La séparation des biens des concubins et des partenaires », Professeur, Université de Strasbourg
- Yann FAVIER, « Le concubinage : libéralités et successions », Professeur, Université Savoie Mont Blanc
- Xavier LABBEE, « Le concubinage et les unions libres atypiques », Professeur, Université de Lille

## Le concubinage : entre droit et non-droit

Si le système juridique favorise le pluralisme des couples, avec la consécration du mariage, du pacte civil de solidarité (PACS) et du concubinage, s'il conforte un droit commun du couple, corrélativement, il préserve une hiérarchie entre les différents couples. Il oppose d'un côté les unions de droit, représentées par le mariage et le PACS, bénéficiant de multiples droits, et de l'autre, le concubinage, qualifiée d'union de fait. A cet égard, les concubins sont privés de nombreux droits voire d'un statut juridique. L'on peut dès lors s'interroger s'il ne serait pas opportun, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle de reconnaître un statut minimum au profit des concubins et de l'introduire dans le Code civil, à l'image de nombreuses législations. L'objet de ce colloque est de s'interroger sur l'élaboration d'un statut des concubins.



Parvis de la faculté de droit de l'Université de Corse